

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – ISRAËL*

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seuls les voyageurs ayant un schéma vaccinal complet peuvent se rendre en Israël sans justifier d'un motif impérieux.

Pour pouvoir entrer sur le territoire Israélien, vous devrez présenter :

- **Un certificat de vaccination complet** avec deux doses (dose unique pour les vaccins à injection unique ou pour les personnes guéries de la COVID-19) effectuée au moins 14 jours avant l'arrivée et dans les six mois maximum avant le voyage ou avoir reçu une 3ème dose. Les personnes non vaccinées ou vaccinées depuis plus de 180 jours ainsi que les enfants de plus d'un an non vaccinés, ni guéris ne peuvent pas voyager en Israël.
 - **Un test PCR négatif datant de moins de 72 heures** doit être présenté à l'embarquement.
 - **Un test PCR payant est également demandé à l'arrivée à l'aéroport** Ben Gourion. Il est possible de le réserver 24h avant l'arrivée sur le site : <https://testngo.femi.com/en/sign-in> - (coût 24€ environ par personne) . Une fois le test PCR effectué vous serez acheminés à votre hôtel et recevrez sous 24h maximum le résultat de votre test. En cas de résultat positif la quarantaine se fera dans un hôtel prévu à cet effet et à vos frais.
 - Tous les voyageurs entrant et sortant d'Israël doivent de plus remplir un [formulaire de déclaration en ligne](#) sur le site du ministère israélien de la santé, moins de 48 heures avant leur départ.
- Vos certificats de vaccination et/ou de test doivent disposer d'un QR Code.
- Il ne faut pas avoir voyagé dans [un pays rouge](#) 14 jours avant le voyage en Israël. |

FORMALITÉS VOL RETOUR*

- Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet.
- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19, <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128823/1027392/file/20-07-2021-engagement-sur-l-honneur-orange.docx>

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](#).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.